Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

« La lutte contre la désinformation et les effets de la transition numérique sur les médias classiques » au centre des échanges entre la Présidente de la HACA et son vis-à-vis portugais le 25 juin 2019 à Lisbonne

25 juin 2019

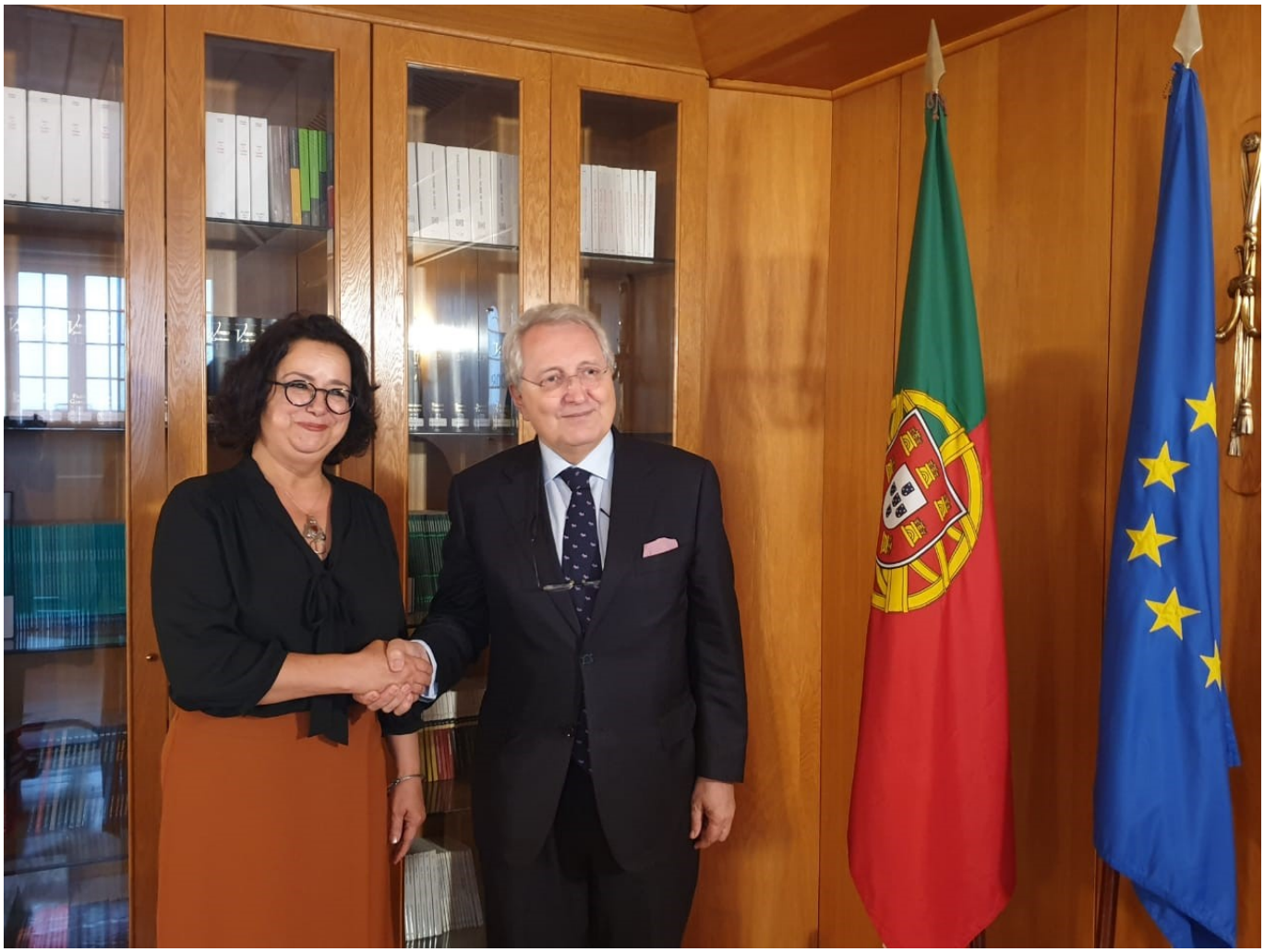

NO
AR
NO
AR

Le monitoring des contenus audiovisuels et de la publicité, la lutte contre la désinformation et les effets de la transition numérique sur les médias classiques ainsi que d’autres questions en rapport avec la régulation des médias, étaient au centre des échanges qui ont eu lieu mardi 25 juin à Lisbonne entre les responsables de l’Entitate Reguladora para a Communicação social (ERC) et une délégation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle conduite par la Présidente, Mme Latifa Akharbach et composée de M. Benaissa Asloun, Directeur Général et M. Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale.

Outre les thématiques d’intérêt commun déjà identifiées par les deux régulateurs tels que l’évolution connue par les procédés de suivi des contenus audiovisuels et des messages publicitaires et la problématique de la désinformation et du discours de la haine dans les médias, les deux parties ont convenu également au niveau bilatéral, d'axer leurs réflexions et échanges sur les dynamiques d’accompagnement et de co-régulation mises en place dans le cadre des relations régulateurs-opérateurs.

Les entretiens, présidés conjointement par M. Sebastião Povoas, Président de l’ERC, et Mme Latifa Akharbach présidente de la HACA ont porté également sur les moyens de renforcer la collaboration institutionnelle entre les deux instances de régulation qui entretiennent de bonnes relations au niveau bilatéral et qui partagent la même ambition pour la consolidation de leur concertation au sein des plateformes des régulateurs médias au sein desquelles elles siègent communément tels que le Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes (RIRM) ou encore la Plateforme des Régulateurs Ibéroaméricains de l’Audiovisuel (PRAI).

En ce qui concerne l’agenda du RIRM, dont la HACA assume actuellement la vice-présidence, Mme Akharbach et M. Povoas ont convenu de poursuivre et de renforcer l’action collective sur la thématique du traitement médiatique de la question migratoire, principal point à l’ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Technique de la Plateforme méditerranéenne, qui sera organisée par la Haute Autorité le 28 juin prochain à Rabat.

Autorité administrative indépendante créée en 2005, l’ERC est l’instance en charge de la régulation des médias au Portugal. Elle régule les médias audiovisuels, écrits et en ligne, et veille à la préservation du droit à l’information et de la liberté de la presse.

Compétente en matière d’octroi et d’attribution des licences de radiodiffusion, le régulateur portugais assure, à l’instar de la HACA, le contrôle de la conformité des contenus audiovisuels aux lois et textes régissant la communication audiovisuelle et s’emploie à garantir le respect des droits fondamentaux, du pluralisme, de la diversité, de la préservation de la dignité humaine et de l’indépendance politique et économique des médias.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B